

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 9 mars 2026 - 1,50 €

N° 178

Essence

F files d'attente devant les stations. Stockage de bidons à la maison. Le gouvernement a beau répéter que notre pays n'est pas exposé à la pénurie, beaucoup cherchent à se préserver des hausses de prix à la pompe.

On dit que « les prix s'envolent », comme s'il s'agissait d'un phénomène naturel semblable au départ d'une nuée d'oiseaux. On évoque un effet mécanique, provoqué par la fameuse loi de l'offre et de la demande. En déclarant qu'il ne faut pas s'inquiéter, le gouvernement justifie son inaction et soumet les consommateurs à une sorte de fatalité avec laquelle ils devraient ruser. Les prix à la pompe augmentent ? Oui, mais pas beaucoup ! Oui, mais on peut réduire ses déplacements en voiture et chercher (à pied ?) les stations les moins chères.

C'est oublier que les hausses de prix sont en partie provoquées par des spéculations à terme sur les marchés pétroliers, que les principaux États peuvent intervenir sur ces marchés ou, du moins, stabiliser les prix pour une réduction de leur fiscalité qui représente 60 % du prix à la pompe.

L'inertie gouvernementale ne pourra pas durer longtemps si la guerre se poursuit au Proche et au Moyen Orient. Le prix du baril de Brent, qui fait référence, est passé en quelques jours de 70 à 81 dollars et pourrait atteindre ou même

dépasser les 100 dollars si le conflit se prolonge. Comme à chaque crise internationale, l'augmentation des prix du carburant pénalisera de très nombreuses entreprises, réduira le pouvoir d'achat des consommateurs et poussera à la hausse l'ensemble des prix.

Dans les premiers jours de l'offensive israélo-américaine, de nombreux économistes prévoient une baisse de 0,2 à 0,8 % de la croissance mondiale,

en fonction de la durée du conflit et une réduction de moitié de la croissance française. Il est urgent de réagir contre les fausses fatalités..

Claudine Uzerche

Municipales

Les 15 et 22 mars, comme chacun sait, se tiennent les élections municipales. On pourrait toutefois en douter



La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

SOMMAIRE

P. 1 : Essence. – Municipales. P. 2 : Livres – Coordination rurale. P. 3 : Lectures. – P. 4 : Tartuffes ! – Retour au réel. P. 5 : L'Iran et les autres. Guerre défensive P. 6 : Droit de la guerre.

■ **Justice** : La cour d'appel de Versailles a décidé, le 5 mars, que le policier impliqué dans la mort de Nahel Merzouk, le 27 juin 2023 à Nanterre, sera jugé pour « *violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ».

■ **Justice** : Le prédicateur islamiste Tariq Ramadan, atteint de sclérose en plaques et hospitalisé en Suisse, ne s'est pas présenté à son procès devant la cour criminelle départementale de Paris, le 6 mars. Il sera jugé par défaut jusqu'au 27 mars. Il est accusé de viol par trois femmes. Un mandat d'arrêt international a été délivré contre lui.

■ **Justice** : Dans le procès en appel contre les responsables de la mort de Samuel Paty, la cour d'assises spéciale de Paris a prononcé, le 2 mars, des peines de 10 et 15 ans de prison contre un parent d'élève de 54 ans et un militant islamiste de 66 ans, qui avaient lancé une campagne de haine sur les réseaux sociaux contre l'enseignant. Deux proches (24 et 25 ans) du tueur ont été condamnés à 6 et 7 ans de prison pour complicité. Des peines inférieures aux réquisitions et pour certaines inférieures au jugement de première instance. Un film sur les 11 derniers jours de Samuel Paty, tourné l'été dernier à partir du livre enquête *Derniers jours de Samuel Paty*, sera prochainement diffusé dans les salles UGC.

■ **Faits divers** : Jessim L., 26 ans, présenté comme le chef d'une mafia lyonnaise de la drogue surnommée *Jeffe Mafia*, a été enlevé après une course-poursuite par des concurrents, le 3 mars, sur l'autoroute M7, à hauteur de Saint-Fons, au sud de Lyon. Il a ensuite été sauvagement exécuté à Sérézin-du-Rhône où son corps calciné a été retrouvé par la police. Les différentes phases de cet assassinat ont été filmées et publiées sur les réseaux sociaux par des

tant elles ne semblent guère retenir l'attention. Certes, on parle du dernier discours de Jean-Luc Mélenchon, des espoirs de Rachida Dati ou des craintes d'Édouard Philippe. Mais les écrans des télévisions, des tablettes et des portables, tout comme les unes des journaux, nous font parcourir davantage le Moyen-Orient que la France. Une vue du dernier déplacement de Macron et un coup d'œil à la météo complètent le tableau d'une actualité décentrée.

Or, les municipales donnent les contours de notre vie quotidienne dans les lieux où nous vivons. Bien sûr, tout ne s'y décide pas et on sait le rôle des départements, des régions, des préfectures, de l'État, des administrations – décentralisées ou pas – ainsi que du Parlement. Il n'empêche : on connaît son maire, on lui fait confiance ou on le vilipende, mais il est là, avec ses adjoints et ses conseillers municipaux. Taillable et corvéable à merci, il reste l'architecte des grands projets et l'organisateur d'une forme de communauté, la commune justement.

Au-delà des étiquettes politiques, d'ailleurs de moins en moins revendiquées et même parfois soigneusement dissimulées, c'est la vie ensemble comme en particulier qui s'élabore. Mais il vaut mieux que ce soit avec nous que sans nous.

Jean-Gabriel Delacour

Livres

Le Festival du livre de Paris (ex-Salon du livre), organisé par une filiale du syndicat national de l'édition, a lieu du 17 au 19 avril

sous les somptueuses verrières du Grand Palais. On attend 140 000 visiteurs. Les éditeurs louent leur stand à des prix astronomiques. Mais ne pas en être coûte cher aussi. Cette année, le Festival met en lumière « le 9e art », la bande dessinée, secteur le plus dynamique de l'édition française : 70 millions de volumes par an, 22 % du nombre total des parutions, 5 000 à 7 000 titres. La moitié sont des mangas. Les jeunes gens de 15 à 18 ans qui bénéficient du « Pass culture » dépensent 40 % de leur prime en BD. Mais plus de la moitié des acheteurs de BD ont plus de 35 ans... Bref, les organisateurs savent ce qu'ils font... Tout comme lorsqu'ils s'ouvrent à la gastronomie et aux voyages, secteurs culturels où le livre tente de dépasser le rôle de faire-valoir et de revenir à une vraie littérature digne d'un Blaise Cendrars, de Nicolas Bouvier, de Joseph Kessel ou d'Ella Maillart... Sylvain Tesson fait partie des rares auteurs susceptibles de provoquer de longues files d'admirateurs en mal de didacée.

Parmi les partenaires commerciaux, la présence de Kindle faisait tache. Cette liseuse électronique permet de lire sur un écran des e-Books commandés sur le site américain Amazon. Le Syndicat de la librairie française (850 librairies indépendantes en France) estimait ce partenariat « irresponsable » et boycottait la manifestation. Selon le SLF, Amazon est en guerre contre les librairies indépendantes protégées par la « loi Lang » de 1981, qui interdit les remises supérieures à 5 % sur les nouveautés, et la

« loi Darcos » de 2021, qui oblige les vendeurs par correspondance à facturer des frais de port (mesure symbolique mal adaptée et allègrement contournée par Amazon). Le SLF critique également la plateforme américaine coupable de proposer des milliers de « faux livres » réalisés par intelligence artificielle, qui noieraient sous la masse les créations humaines. Les lecteurs seraient-ils manipulables à ce point ? Coup de théâtre : le 4 mars, on apprenait que face à cette polémique, Amazon renonçait à son partenariat avec le Festival du livre.

Frédéric Aimard

Coordination rurale

Forte de ses 30 % des voix acquises il y a un an au sein des collèges exploitants lors des élections professionnelles aux chambres d'agriculture, la Coordination rurale (CR) pouvait espérer consolider la dynamique lancée il y a deux ans par l'équipe nationale dirigée par Véronique Le Floch, une productrice laitière bio du Finistère. C'était sans compter la volonté de certaines fédérations de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie de récupérer les clefs du syndicat et les importantes subventions de l'État obtenues avec de tels résultats électoraux. Ce fut chose faite en novembre dernier lors d'un congrès national à Auch (Gers). Bertrand Venteau, éleveur de vaches limousines et président de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, est alors devenu président de la CR.

Visiblement, la transition entre les deux équipes

s'est mal passée, au point que Véronique Le Floc'h vient de claquer la porte du comité directeur de la CR, au lendemain d'un salon de l'Agriculture qui a révélé un réel malaise au sein du syndicat. D'autre part, les salariés du siège historique de Gimont (Gers) se sont constitués en collectif pour s'opposer à leur transfert à Agen (Lot-et-Garonne). Un déménagement décidé par la nouvelle équipe qui tente désormais d'éteindre l'incendie.

Une différence de stratégie divise en fait le syndicat. Véronique Le Floc'h souhaitait par-dessus tout imposer la CR dans le débat politique et dans les médias par sa capacité à proposer une alternative crédible à la FNSEA, sans pour autant se résigner à une cogestion des questions agricoles avec les gouvernements successifs. La nouvelle équipe, de son côté, croit avant tout au rapport de force avec l'État, considéré comme le principal responsable de la crise agricole actuelle, en oubliant trop souvent le rôle particulièrement néfaste des institutions européennes dans ce dossier depuis une bonne trentaine d'années.

Jean Bongrain

Heure d'été

Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, à deux heures, il sera trois heures. C'est simple, on passera à l'heure d'été. Malgré une tentative en mars 2019, du côté de l'Europe, finalement l'abandon du changement d'heure, l'été et l'hiver n'a pas été accepté.

Tout a débuté en 1973 en raison du choc pétrolier. L'idée était de faire des



ROMAN POLICIER

Mensonges et secrets

Marseille, juin 1928. Héros de la Première Guerre mondiale, Joseph Lèques est à présent commissaire. Avec son adjoint, il se rend à Antibes pour une étrange affaire : Oscar Livingstone, trois ans, héritier d'une riche famille américaine, a été kidnappé alors qu'il dormait dans la très moderne Villa Starlight.

Pour les enquêteurs, aucun doute : l'auteur de l'enlèvement est un familier. Une thèse que les parents contestent avec fermeté malgré les évidences.

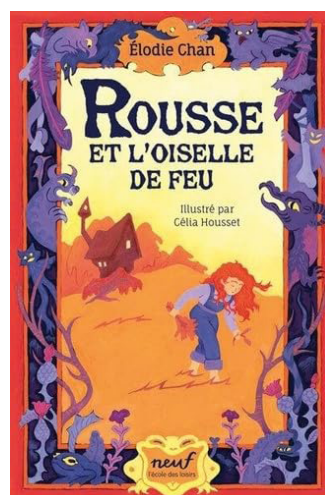
Après deux ans d'absence, Guillaume Musso revient avec un polar historique dans l'esprit d'Agatha Christie.

« Le crime du paradis », Guillaume Musso, Calmann-Lévy, 480 p., 22,90 €.

JEUNESSE

Au cœur de la forêt

Depuis la mort de ses parents, Rousse est élevée par sa grand-mère Baba. Une vie paisible et heureuse jusqu'à ce que la sorcière Yaya décide qu'il est temps pour Baba de mourir à son



tour. À moins que Rousse lui apporte un objet bien précis et, dans ce cas, la grand-mère sera épargnée.

La petite fille se lance dans une quête désespérée aidée de l'oiselle de feu aux pouvoirs magiques. Un roman écrit sous forme de vers. Dès 8 ans..

« Rousse et l'oiselle de feu », Elodie Chan (texte) & Célia Housset (illustrations), l'école des loisirs, coll. Neuf, 288 p., 14 €.

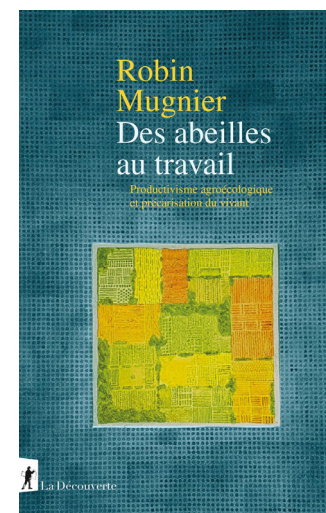
ÉCOLOGIE

Les butineuses

Les abeilles sont-elles devenues des outils au service du rendement ? L'anthropologue Robin Mugnier interroge les nouvelles pratiques de l'agriculture.

Des milliers de ruches sont déplacées chaque année dans la seule perspective d'assurer la pollinisation et la rentabilité de certaines parcelles de terrain. Une pratique qui associe apiculteurs, agriculteurs et firmes agro-industrielles et n'est pas sans créer des tensions entre écologie et productivisme.

« Des abeilles au travail », Robin Mugnier, éditions La Découverte, 288 p., 23 €.



REVUE

Portugais

Peuple de marins et d'aventuriers, les Portugais sont à l'origine de découvertes maritimes majeures. *Historia* retrace leur histoire de la lutte contre les légions romaines au II^e siècle avant JC à nos jours.

Musique, littérature, cuisine et révolte populaire, nos voisins ont su garder leurs racines même dans l'exil.

Autres sujets : les bateaux imaginaires, les maires.....

Historia, mars 2026, 6,90 €. En kiosque.



témoins et les assassins eux-mêmes.

■ **Papier** : Le tribunal de commerce de Bordeaux a choisi, le 27 février (la décision a été publiée le 2 mars), l'offre de Condat Solutions, filiale du fonds familial franco-canadien SPB (société de participation de La Braye). SPB reprend, pour un million d'euros, à partir du 1er avril, l'essentiel du site de 26 hectares des papeteries du Lardin-St-Lazare (Dordogne) de la papeterie Condat, mise en redressement judiciaire par le groupe Lecta (anglo-hispano-italien) dont le siège social est au Luxembourg. En 2020, la région Nouvelle-Aquitaine avait prêté 19 millions d'euros sans intérêt à Lecta, mais 6 millions n'ont pas été remboursés. SPB s'est fait connaître à Bessé-sur-Braye dans la Sarthe pour sa reprise du site du papetier ArjoWiggins fermé en 2019. Il y a fait venir le fabricant canadien de gants chirurgicaux Manikheir, qui y emploie 230 salariés. SPB compte produire au Lardin, dans un « Biopark », de l'alumine (recyclage de l'aluminium), de la nanocellulose, de l'énergie à base d'hydrogène et y installer un data center dédié à l'intelligence artificielle. Un partenariat avec le groupe papetier autrichien Delsort pourrait permettre éventuellement la reprise de la production d'étiquettes papier autocollantes (papier glassine). Mais, pour l'instant SPB, ne maintient que 21 emplois sur les 200 qui restaient, alors que le site employait 1 200 personnes dans les années 1990 et encore 420 en 2021. Le gouvernement met en place une cellule de soutien aux salariés licenciés.

■ **Imprimerie** : L'imprimerie plus que centenaire Aubin, issue d'un atelier bénédictin à Ligugé dans la Vienne, a été mise sous protection judiciaire le 29 janvier. Le tribunal de commerce de Poitiers se penchera sur son sort le 20 mars prochain.

économies d'énergie. Depuis les « pour » affrontent les « contre », au nom de l'équilibre biologique des individus, du casse-tête que ces changements occasionnent. Il n'y aura pas d'évolution en 2026, nous passons à l'heure d'été. Et pour les anxieux et gros dormeurs, on « va perdre une heure de sommeil ».

Si jusqu'en 1891, chaque ville de France avait une heure différente en fonction de la position du soleil (heure solaire), de Strasbourg à Brest, le lever du soleil varie de presque 50 minutes, l'adoption en 1914 par notre pays d'une seule heure a été guidée notamment pour résoudre les horaires des trains (et en 1976 pour celle d'été et d'hiver). Avec ses départements et région d'Outre Mer, la France est le pays qui possède le plus d'heures différentes au monde (12). D'UTC-10 avec la Polynésie Française à UTC + 12 pour Wallis-et-Futuna. Elle est suivie par des pays comme les États-Unis, l'Angleterre. La Chine et l'Inde n'ont qu'une seule heure malgré l'étendue de leur territoire.

À l'heure du numérique, au moins les horloges des téléphones portables changeront d'heure sans intervention humaine. Pour les traditionnels réveils et montres, il n'en sera pas de même. Heureusement que ces changements interviennent un dimanche, cela permet une adaptation en douceur.

Philippe Buron Pilâtre

Tartuffes !

Que s'est-il passé entre le cinéma de Bardot et celui de Masiero ? Oui, que s'est-

il passé en un demi-siècle, entre la célébration de la beauté et la promotion de la vulgarité. Quand, puisque l'une et l'autre posèrent dans le plus simple appareil, si chacun se souvient de l'actrice dans *Le mépris* de Godard, personne n'a oublié la prestation du Capitaine Marleau en 2021 lors de l'inauguration des Césars. Des Césars où la politique a pris progressivement le pas sur le rêve, la sensibilité, l'esthétique pour devenir une tribune où le message a remplacé le talent, où l'outrage a remplacé l'entendement.

Quel est ce cinéma français qui s'est permis de siffler et de huer celle dont le mythe a traversé les océans ? Ce cinéma à bout de souffle qui n'a jamais su prendre la seconde vague, qui s'est contenté de vivoter dans la subvention et le politiquement correct, qui conspu la mémoire des morts depuis le fond d'une salle où l'obscurité dissimule la médiocrité. Cette médiocrité dont se drape la meute de ceux qui se sont rêvés Bardot, Gabin, Delon, Belmondo, De neuve, Romy, Lino ou Trintignant et qui n'ont même pas su décrocher un rôle de figurant. Cette médiocrité qui n'apprécie ni l'audace, ni l'allure, ni le panache. Cette médiocrité qui profite d'un micro, d'un projecteur, d'une caméra pour distribuer ses petites leçons, pour désigner qui sont les purs et les impurs, pour imposer le bon droit et ce qu'elle croit être la raison.

Et nous voilà, détricotant tout ce qui fit le charme d'une époque, l'éther de l'insolence, l'expression d'une certaine liberté, contraints de regarder ces troubadours au rabais évoluant dans l'entre-soi d'une société pri-

vilégiée qu'ils passent leur temps à dénoncer pour se donner bonne conscience, sans oublier au passage de nous faire culpabiliser. Ou comment, avec nos impôts et 1,2 milliard d'aides publiques, nous finançons une morale à deux balles qui, à défaut de nous faire rire, ne sait même plus nous faire pleurer.

Bardot est immortelle. Ceux qui l'ont hué, piètres matassins obéissants aux idéaux qui galvanisent le bobo, ne devront leur salut qu'à l'intelligence artificielle. Cette « doublure » préfabriquée qui nous fera oublier ces mimes sans visages, ces tartuffes fardés. Ces grimaciers frustrés qui, finalement n'ont jamais existé que derrière leur suffisance superficielle et leur mauvaise foi intellectuelle !

Jean-Paul Pelras
(pour le Bulletin d'Espalion)

Retour au réel

Isabelle Saporta appartient à ces journalistes solidement formés sur le plan universitaire (IEP Paris, École des hautes études en sciences sociales et doctorat en science politique). Elle a travaillé dans la presse écrite et audiovisuelle et exercé les fonctions de p-dg des éditions Fayard, d'où elle a été licenciée après leur prise de contrôle par Vincent Bolloré. Compagne du sénateur écologiste Yannick Jadot et un temps engagée dans la campagne municipale parisienne, elle a néanmoins tenu des propos critiques vis-à-vis des Verts.

Elle vient de manifester à nouveau sa liberté de ton au micro de RTL en se

moquant du « regain de patriotisme de tous nos compatriotes [...] partis avec leurs économies sous le ciel plaqué or du paradis fiscal de Dubaï [...] ces influenceurs qui n'avaient pas de mots assez durs pour conspuer la France » mais qui, aujourd'hui, exigent « des avions militaires pour les rapatrier ». En outre, toujours dans sa chronique matinale, elle s'est lâchée sur un sujet qui lui tient à cœur, l'école. Certes, en tant que « fervent défenseur du public [...] fruit de la méritocratie républicaine », elle a rappelé son attachement indéfectible à l'école publique. Mais elle a aussi livré un véritable plaidoyer en faveur du privé. Elle a en effet déclaré : « En attendant de redresser le public, par pitié, ne cassez pas le privé ! » Elle se référait vraisemblablement au rapport des députés Paul Vannier, insoumis, et Christophe Weissberg, macroniste, dénonçant « un financement public fort associé à de faibles contreparties pour les établissements privés sous contrat » et proposant toutes sortes de mesures pour les brider.

Explication de la chroniqueuse : « Moi aussi, j'ai mis mes filles dans le privé. [...] On a des convictions, et puis, un jour, on a des enfants, et là, on veut le meilleur pour eux ». Autrement dit, quand on est rattrapé par le réel, on laisse tomber les œillères idéologiques.

Précis

■ **Rugby** : Les Tricolores ont perdu (50-40) face à l'Écosse, à Édimbourg le 7 mars. Ils rencontreront l'Angleterre le 14 mars au Stade de France à Saint-Denis pour la finale du Tournoi des 6 nations.

L'Iran et les autres

Tandis que l'Iran s'organise, à moins qu'il ne se désorganise, il convient de garder à l'esprit quelques données concernant son passé et ses proximités. Ce pays de très vieille civilisation, porteur d'une culture resplendissante, a imprimé depuis près d'un demi-siècle sur son intérieur et sur son extérieur une dictature des corps et des esprits qui a longtemps subjugué la gauche européenne et contenu ses voisins. Mais comment oublier, pour ne parler que de la France, les 58 parachutistes tués en 1983 à Beyrouth, les 7 victimes, en 1986, de l'attentat de la rue de Rennes et les 42 Français assassinés le 7 octobre 2023 par le Hamas, un bras armé de Téhéran ?

Victime collatérale des frappes américaines et israéliennes, Vladimir Poutine aura été un soutien de longue date du régime iranien auquel il fournit toujours des informations satellitaires, d'où, en une contrepartie imprévue, la proposition ukrainienne d'aider Washington et les capitales arabes à lutter contre les drones de Moscou. Déjà privé de son allié syrien depuis décembre 2024, le président russe ne se voit guère soutenu par une Chine surtout avide de le vassaliser.

Les monarchies du Golfe ont été considérées comme complices des États-Unis et d'Israël. L'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar ont été frappés et l'Iran leur a envoyé plus de missiles balistiques et de drones qu'en Israël ; le président iranien Massoud

Pezeshkian leur a néanmoins présenté ses excuses. Tandis que la Syrie reste instable, les Kurdes établis en Irak aimeraient franchir la frontière avec l'Iran, mais Donald Trump s'y oppose car « la guerre est déjà assez compliquée ». La Turquie se sent évidemment concernée, non seulement pour les Kurdes et son protégé syrien, le président Ahmed al-Chareh, mais aussi parce que, membre de l'OTAN, elle reste un allié des USA.

Le Liban est redevenu un théâtre de guerre. Le Hezbollah a cru bon de se manifester en soutien à l'Iran, malgré la fermeté du président Joseph Aoun et du Premier ministre Nawaf Salam. Cela a entraîné une riposte israélienne, avec bombardement de la partie méridionale de Beyrouth. Plus d'un demi-million de personnes, soit le dixième de la population, auraient été déplacées. Paris a envoyé son porte-avions Charles de Gaulle en Méditerranée orientale par rapport non seulement au Liban mais aussi à Chypre, où le président Macron s'est rendu le lundi 9 mars. Une semaine plus tôt, celui-ci avait annoncé une inflexion de la doctrine de dissuasion de la France, qui pourrait doubler son parc de têtes nucléaires, passant de 300 à 600 en moins d'une décennie ; enfin, son ouverture partielle à nos voisins européens, notamment l'Allemagne, changerait la donne sur le continent et ailleurs.

Sur place, on demeure en pleine incertitude. D'un côté, le chef d'état-major israélien, Eyal Zamir, a affirmé que la guerre allait durer encore « beaucoup de temps ». De l'autre, l'armée iranienne a menacé de cibler des sites pétroliers de la région si Israël continuait de frapper les

infrastructures énergétiques du pays et a assuré pouvoir « poursuivre au moins six mois ».

Jean Étèvenaux

Guerre défensive

Le président Macron a engagé la France dans la guerre du Golfe-3. Le président Mitterrand avait engagé la France dans la première guerre du Golfe en 1991 sur la base d'une agression par l'Irak de Saddam Hussein contre le royaume du Koweït. George H. Bush avait eu la sagesse de s'arrêter là. Le président Chirac avait refusé d'engager la France dans la seconde guerre du Golfe en 2003 déclenchée par son fils George W. Bush, parce qu'aucune preuve n'avait été sérieusement avancée de la présence d'« armes de destruction massive » en Irak. Pourquoi leur successeur à l'Élysée a-t-il décidé le 3 mars de dépêcher sur place le groupe aéronaval *Charles de Gaulle*, porte-avions, frégates, avions de combat, sans lien avec l'opération israélo-américaine qu'il dit désapprouver ?

Si l'on comprend bien, deux raisons principales ont été alléguées : les accords de défense qui nous lient aux États arabes du Golfe, la sécurité de la navigation maritime autour du détroit d'Ormuz. Ces objectifs sont distincts de la question du rapatriement de nos ressortissants bloqués au Liban et dans le Golfe, pour lesquels serait dépêché le porte-hélicoptères *Tonnerre* dont des homologues (la France en possède trois) avaient déjà servi à l'évacuation des Français du Liban lors d'une

■ **Liban** : Des centaines de milliers de personnes du sud du pays et de la banlieue sud de Beyrouth ont été poussées à l'exode vers le nord entre le 5 et le 6 mars par un appel de l'armée israélienne. Celle-ci a lancé une offensive terrestre pour occuper une bande tampon au sud de fleuve Litani après que le nord d'Israël a été visé par des missiles et des drones tirés depuis le Liban par le Hezbollah ou des Iraniens. Deux soldats israéliens ont été tués dans l'offensive au Sud-Liban. Environ 400 Libanais avaient déjà été tués entre le 2 et le 8 mars, et des centaines d'autres blessés.

■ **Chypre** : Le président Macron s'est rendu à Chypre le 9 mars pour témoigner de sa solidarité avec ce pays et avec le Liban face aux menaces iraniennes et israéliennes.

■ **Prix** : Du fait de la guerre en Iran, le prix des assurances maritimes, du pétrole, du gaz mais aussi des produits chimiques ou des engrais ont augmenté la semaine dernière de 10 à 30 % dans le monde entier.

■ **Commerce** : Le traité de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur a été ratifié par l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil. Le Paraguay le ratifiera avant la fin mars. Sur décision de la présidente de la Commission européenne, il entre en vigueur provisoirement en attendant que le Parlement européen et la justice européenne se prononcent sur sa validité. Des sanctions très lourdes sont prévues contre les États récalcitrants (dont la France).

■ **Douanes** : L'Administration américaine est censée rembourser 175 milliards de dollars de frais de douanes, indûment perçus sur une décision illégale du président Trump, à plus de 300 000 importateurs. La Cour d'appel fédérale a repoussé, le 2 mars, les demandes de l'Administration d'avoir quelques mois de

autre offensive israélienne en 2006. La France a également envoyé au large de Chypre une frégate *Languedoc* pour protéger l'île d'attaques de missiles qui ont déjà frappé la base britannique qui s'y trouve. Le Royaume-Uni se trouve en effet dans l'impossibilité d'y envoyer un de ses quatre destroyers, tous en maintenance, avant deux semaines.

La France ne disposant que d'un seul porte-avions, il a fallu le détourner de sa mission dans la mer Baltique, où il agit au titre de la protection des États membres de l'OTAN et de l'Union européenne d'éventuelles frappes russes dans le cadre de la guerre en Ukraine. En l'occurrence, il a fallu faire un choix qui implique une dizaine de jours de transport. Parallèlement, on apprenait le transfert du porte-avions américain « Gerald Ford » depuis la Méditerranée face au Liban jusqu'à l'Océan indien où il doit accompagner puis remplacer l'autre porte-avions américain « Abraham Lincoln ». Les États-Unis en effet ont beau avoir onze porte-avions, ils n'en ont que deux à la mer, pour des raisons de maintenance. Le « Ford » était au Venezuela et le « Lincoln » en mer du Japon. Si une autre alerte intervenait, soit du fait de la Russie, soit de la Chine, les forces américaines seraient sous pression. La France au même titre.

Les États arabes du Golfe n'ont pas encore décidé de réagir aux attaques iraniennes qui affirment ne viser que les bases américaines ou les intérêts américains. Ils sont chacun bien armés, y compris par des Rafale achetés à la France. Paris n'agira que sur leur demande, en soutien, pas au-delà. Les bâtiments fran-

çais seront néanmoins des cibles pour Téhéran, ce qui, le cas échéant, leur ouvrirait le droit à la légitime défense, ce qui conduirait la France à frapper l'intérieur de l'Iran. Le concept de « guerre défensive » trouverait ici ses limites.

La protection de la navigation maritime suppose également une large concertation internationale. D'ores et déjà deux opérations aéronavales européennes sont en œuvre : « Atalanta » depuis 2008 contre la piraterie somalienne dans le golfe d'Aden, « Aspides » depuis 2024 contre les attaques des Houthis yéménites en mer Rouge.

Ce serait oublier sans doute le principal : le Liban, le seul État de la région à demander officiellement l'aide de la France et pour lequel Paris est obligé de reconnaître son impuissance. Le plan de paix adopté l'an dernier, avec le renforcement du gouvernement du président Joseph Aoun et de l'armée libanaise (une conférence sur ses besoins qui devait se tenir à Paris le 5 mars, a été reportée sine die), commençait à se crédibiliser. Tout est à recommencer.

Dominique Decherf

Droit de la guerre

Le navire de guerre iranien IRS Dena, qui avait participé à un défilé militaire en Inde, a été coulé par un sous-marin américain dans les eaux internationales au large du Sri Lanka le 4 mars. 32 marins ont pu être sauvés par la marine srilankaise, mais 148 autres étaient portés disparus avant qu'on ne retrouve 87 corps. Cela rap-

pelle les conditions du naufrage du croiseur argentin General Belgrano, coulé le 2 mai 1982 par un sous-marin britannique dans le cadre de la guerre des Malouines : 323 marins y avaient trouvé la mort dans un « combat » inégal. Ce 4 mars dans l'océan Indien, 202 marins iraniens qui étaient sur un autre navire de guerre dans la même zone ont été rapidement transbordés sur des navires srilankais qui leur ont ainsi sauvé la vie. D'après les Américains, aucun des quelque 40 navires de la marine de guerre iranienne du Golfe persique n'est plus opérationnel.

Le 8 mars, les aviations américaine et israélienne détruisaient les stocks d'essence autour de Téhéran et ailleurs en Iran au prix d'un désastre écologique dû aux fumées et aux flammes, tandis que l'Assemblée des experts religieux désignait un nouveau Guide suprême mais sans en dévoiler immédiatement le nom... Ce sont quelques épisodes d'une guerre qui s'annonce longue et cruelle. D'autres, inévitablement, suivront, avec leur cortège d'horreurs.

Beaucoup de débats ont cours actuellement sur la légitimité et la légalité de la guerre engagée par le président Trump, sans concertation avec les instances internationales ni même son propre Congrès, et pour des buts de guerre difficiles à cerner. Ses opposants le disent ivre d'orgueil, irréfléchi, manipulé par ses alliés israéliens... On sait que l'Espagne est vent debout contre cette guerre. Le président Macron envoie le Charles de Gaulle en Méditerranée, mais reste sur une réserve prudente... Pour l'intellectuel français Ran Halévi (dans *Le Figaro* du

7 mars) si, pour Israël, la guerre était inévitable – pour poursuivre sa stratégie de désencerclement au Moyen-Orient –, elle ne l'était sans doute pas pour l'Amérique. Il craint d'ailleurs que l'opinion américaine n'en veuille, à moyen terme, non seulement au président Trump « *imprévisible, versatile et de plus en plus impopulaire* », mais aussi verse de plus en plus dans ce qu'il appelle une « *désaffiliation* » des Américains par rapport à Israël...

Et les Iraniens ? Qu'en pensent ceux qui ne sont pas affiliés au régime des mollahs, ceux qui ont eu des proches massacrés, notamment lors des terribles nuits des 8 et 9 janvier ? On parle de 30 000 victimes en deux jours, auxquelles il faut ajouter toutes celles assassinées ou exécutées ensuite, dans les hôpitaux et les prisons... Eh bien, certains témoignages affirment que, sous les bombes américaines et à travers la fumée toxique des raffineries en feu, ils s'en trouvent encore pour danser de joie et espérer.

En 1944, les aviations américaine et britannique, qui bombardaient la France occupée par l'Allemagne, ont provoqué la mort d'environ 70 000 Français et ont fait beaucoup plus que 100 000 blessés. Les Américains n'en ont pas moins été accueillis en libérateurs quand ils ont débarqué et ont traversés les premiers villages normands dévastés. Le président Trump a promis de ne pas faire débarquer de soldats américains en Iran, pour ne pas renouveler les désastres irakien ou afghan, sans remonter jusqu'au Vietnam... Mais si vous étiez Iraniens, préféreriez-vous mourir sous les bombes, ou continuer à vivre sous

une dictature politico-religieuse ? Réfléchissez-y bien avant de reprendre le débat sur le droit de la guerre.

Frédéric Aimard

délais, mais les tribunaux de première instance qui doivent juger les réclamations des entreprises sont engorgés.

■ **Argentine** : Un procès a commencé le 3 mars à Rio Gallegos, au sud du pays, à propos de l'implosion inexplicable du sous-marin d'attaque San Juan, à 500 km des côtes du Sud de l'Argentine sur l'océan Atlantique, en novembre 2017, et qui avait tué ses 44 marins.

■ **Venezuela** : 17 prisonniers politiques ont été libérés le 7 mars d'une prison de Caracas. Il resterait plus de 500 prisonniers politiques dans le

pays selon les ONG. Le gouvernement a dit en avoir libéré 7 365.

■ **Venezuela** : Selon la Banque centrale du Venezuela, l'inflation a été de 475 % en 2025.

■ **Pharmacie** : Après la publication de résultats relativement décevants pour son médicament (Petrelintide) contre l'obésité, les laboratoires danois Zealand Pharma ont perdu 30 % de leur valeur en Bourse (1,3 milliard de dollars perdus) le 6 mars.

■ **Suisse** : Le gouvernement a annoncé le 6 mars qu'au vu de l'augmentation des prix du F-35 américain, il ne pouvait en payer que 30 au lieu des 36 prévus au prix « fixe » de 6 milliards de francs suisses. La Suisse, qui avait également commandé en 2022 un système de défense aérienne composé de 5 batteries Patriot

(dont les missiles ne seront pas livrables avant 5 ans au moins), cherche un fournisseur non-américain pour obtenir plus rapidement d'autres batteries antimissiles (franco-italiennes ou allemandes) sans doute mieux adaptées aux attaques par drones.

■ **Église** : Le Pape Léon XIV se rend à Monaco le 28 mars. Du 13 au 23 avril, il sera reçu en Algérie, au Cameroun puis en Guinée équatoriale. Du 6 au 12 juin, il visitera l'Espagne et les Canaries.

■ **Persécutions** : Selon le rapport 2026 de l'ONG Portes ouvertes, 4 849 chrétiens tués en haine de leur foi ont été recensés en 2025 dans le monde.

■ **Rugby** : Dans le tournoi des 6 nations, l'équipe d'Angleterre a été battue (23-18) par celle d'Italie le 7 mars, ce qui ne s'était jamais vu.

Notre chroniqueur Christian Fremaux, ancien avocat, ancien élu local, publie chez L'Harmattan un nouveau roman enrichi de ses multiples expériences humaines. Un ouvrage délicieux de causticité, de sagesse et de bonne humeur, à commander à votre libraire dès aujourd'hui.

L'Aventure, c'est la vie



André Dauchy est un citoyen ordinaire devenu homme d'affaires et fréquentant par les hasards de la vie des autorités et devant faire face à des situations délicates. Il participe à des événements inattendus parfois contre son gré. Ou a connaissance d'actions que le commun des mortels ignore. Il se partage entre la ville et sa campagne d'origine. Et discute avec les braves gens qui ont du bon sens en ne niant pas la réalité. Sa vie parfois a été une aventure. Il a décidé de ne pas se plaindre. Chacun doit être responsable de ses actes. Et peut à son niveau vivre une histoire extraordinaire. Son intérêt est d'en tirer un profit. Ses récits qui font voyager donnent de l'espoir à partir d'une actualité brûlante.

Parution le 05/03/2026
354 pages - 25 €
Broché - Format : 135 x 215 mm
Collection : Rue des écoles
EAN13 : 9782336593586



UN LIEU UNIQUE POUR VIVRE ENSEMBLE

Un lieu de vie à taille humaine, pensé pour bien vivre, entouré, sans renoncer à son indépendance.

Villa Plaisance est une maison adaptée et équipée accueillant **9 habitants**, chacun disposant de **sa chambre avec salle d'eau privative**, au sein d'un environnement chaleureux, sécurisé et convivial.

Les espaces partagés, salons lumineux, cuisine, terrasse et jardin, favorisent les échanges, tout en respectant l'intimité et le rythme de chacun.

Au quotidien, les habitants bénéficient d'un **accompagnement humain attentif**, assuré par une équipe expérimentée issue de **Vivre ADOM**, acteur reconnu de l'aide à domicile depuis près de **20 ans dans les Hauts-de-Seine**.

Une présence bienveillante, structurée et rassurante, fondée sur des valeurs essentielles : **écoute, respect et professionnalisme**.



Réservez votre chambre
www.villa-plaisance.fr

LES ATOUTS DE VILLA PLAISANCE :



Maison à taille humaine : seulement 9 habitants



Activités quotidiennes adaptées :
bien-être, mémoire, sorties



Sécurité et sérénité : accompagnement 7j/7, téléassistance
la nuit (éligible aux aides APA/PCH et 50% de crédit d'impôt.)



Coordination permanente avec les familles
et les acteurs médico-sociaux



Repas faits maison chaque jour, pris en toute convivialité



Équipe qualifiée et engagée, formée à l'aide
et à la coordination sociale



Devenir Colocataire : www.villa-plaisance.fr

